



# Réseau des élus

## Jeudi 2 décembre 2010

### Nantes

#### Présents :

Frédéric Béatse, Président de RésO Villes  
Nathalie Appéré, Rennes Métropole  
Michel Ray, Ville de Saint-Nazaire  
Evelyne Papin, Ville d'Allonnes  
Isabelle Leroy, Ville de Cholet  
Patrick Rimbart, Ville de Nantes  
Pierre Quénéa, Ville de Rezé  
Alain Predour, Ville de Rezé  
Ali Rebouh, Ville de Nantes  
Hind Saoud, Ville de Rennes  
Nassima Azouz, Nantes Métropole  
Catherine Piau, Conseil Régional des Pays de Loire  
Lise Le Nezet, Conseil Général du Morbihan  
Emmanuelle Soumeur-Méreau, Directrice de RésO Villes  
Soazig Barré, Chargée des ressources et de la communication, RésO Villes

#### ***Accueil par Frédéric Béatse***

RésO Villes sort d'une situation difficile et entre maintenant dans une phase de refondation. La confiance est revenue et RésO Villes bénéficie d'un réel soutien du SG-CIV et des représentants locaux de l'Etat. Un comité des financeurs a d'ailleurs été créé pour renforcer les liens avec les différents services de l'Etat, contributeurs du Centre de ressources. Nous préparons également l'assemblée générale de refondation, qui aura lieu en février et où sera présenté un programme d'actions assez étoffé. Toujours dans le cadre de sa nouvelle organisation, le centre de ressources va se doter d'un comité scientifique, composé de chercheurs issus de divers horizons, afin de nous accompagner dans nos actions. Il se réunit le 16 décembre.

RésO Villes est très attaché au croisement entre les réseaux : le réseau des élus, le réseau des professionnels (Etat et collectivités) et le réseau des universitaires. Ces trois réseaux doivent pouvoir échanger, se parler, croiser leurs points de vue.

C'est dans cette optique que nous avons organisé la rencontre d'aujourd'hui. Il ne s'agit pas de se substituer à des choses qui existent déjà mais d'agir en complémentarité et de voir, par rapport aux enjeux qui nous préoccupent, quelle est l'opportunité de se réunir dans ces conditions, à quel rythme, de quelle manière, en fonction de quels sujets, afin de toujours anticiper sur l'avenir et les enjeux de la politique de la ville. On peut aussi envisager de mettre en place une liste de diffusion de manière à avoir des échanges plus immédiats, de s'interroger les uns les autres sur des problématiques, d'être davantage réactifs. On a aussi une volonté d'ouvrir le réseau aux autres élus thématiques, comme nous l'avons fait sur la thématique de la jeunesse.

La politique de la ville a pour caractéristique d'être expérimentale et comporte donc une part de prise de risque. L'intérêt de ce réseau est justement de faire partager des expériences qui peuvent être innovantes sur les territoires et d'alimenter les pratiques et les réflexions. Dans cette perspective, l'atout du centre de ressources est qu'il rassemble de nombreux acteurs, à des niveaux différents : l'Etat, les deux régions, des départements, des grandes villes, des villes moyennes, des petites collectivités.

Nos positionnements peuvent être différents mais ils se ressemblent beaucoup par rapport aux enjeux. L'un des principaux enjeux d'aujourd'hui est l'articulation entre l'urbain et le social, problématique inscrite dans le programme d'actions de RésO Villes.

Le renouvellement de la politique de la ville sera lié à la mise en œuvre de la réforme territoriale et de la loi sur les compétences, renvoyée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Il faut trouver une articulation autour de ces thématiques.

### **Accueil par Patrick Rimbart**

Le débat sur la politique de la ville est relancé. Il y a un an et demi, l'Etat avait annoncé la redéfinition de la géographie prioritaire, qui devait être réalisée en un mois. Une annonce restée sans suite. Il y a eu ensuite le Plan Espoir Banlieue.

A Nantes Métropole, nous avons lancé une démarche entre les élus politiques de la ville et les autres élus thématiques. La politique de la ville étant au croisement de toutes les problématiques, il nous semble important de mobiliser les élus du droit commun pour davantage d'efficacité des politiques publiques.

La politique de la ville est souvent liée à la sécurité et/ou à la démocratie. Nous avons souhaité élargir le débat au travers d'ateliers depuis un an, pour revisiter certains sujets clés : la prévention, le rôle des services publics, les associations... 4 ou 5 ateliers ont été menés afin d'une part de mobiliser les élus thématiques, et d'autre part de travailler avec d'autres collectivités comme le Conseil Régional ou le Conseil Général.

Des Assises de la politique de la ville auront lieu à Nantes au premier semestre 2011 et nous poserons publiquement notre vision de la politique de la ville, échangerons avec les autres villes de France et avec RésO Villes. L'Etat sera invité et interpellé.

Ma seule délégation est mon devoir d'interpellation de tous les acteurs, élus, Etat, Région, Département, afin de rendre les politiques publiques plus efficaces.

La ville de Nantes a organisé les assises socio-culturelles avec l'ensemble des associations. Nous devons construire les projets ensemble et non pas être uniquement des loueurs de mètres carré. Nous sommes pilote d'un projet social sur les quartiers prioritaires, le projet politique doit définir la mise en œuvre d'actions et non l'inverse.

### **Un point sur le CNV par Nathalie Appéré**

Je suis présente ici à double titre, en tant qu'élue de Rennes Métropole et en tant que Vice-Présidente du Conseil National des Villes. Le CNV a été mis en sommeil pendant longtemps. Un décret de composition est paru en février 2010 et l'installation a eu lieu seulement au mois de mai.

Le CNV est une instance intéressante qui est saisie systématiquement pour donner son avis sur tous les sujets relatifs à la politique de la ville.

Xavier Lemoine, maire UMP de Montfermeil, et co-président du CNV a déclaré : « le problème des banlieues n'est ni économique, ni social mais culturel et culturel. »

Cette déclaration est révélatrice du climat et de la conception actuelle du gouvernement sur la politique de la ville. Il est difficile de travailler au sein du CNV, les orientations doivent être clarifiées. Aujourd'hui, il est uniquement question de la prévention de la délinquance, sous l'angle de la *vidéo-protection*.

Le 20 juillet, le CNV a été saisi par Fadela Amara pour proposer un avis sur l'expérimentation d'avenants aux CUCS, sachant que même sans avenant, les CUCS seront prolongés jusqu'en 2014, mais avec une baisse de 20 à 30 % de budget chaque année.

Le CNV a donc émis quelques recommandations :

- L'expérimentation doit porter sur tous les sujets au-delà de l'éducation, l'emploi, la sécurité
- Les territoires sur lesquels porte l'expérimentation doivent être diversifiés, plus ou moins avancés, avec des sites susceptibles de sortir de la politique de la ville

- L'expérimentation doit être répartie sur l'ensemble du territoire et non pas seulement en Ile de France, ce qui préfigurerait la future géographie prioritaire resserrée

Une circulaire devait paraître le 31 août mais elle n'est toujours pas parue.

Finalement, les avenants concerneraient 30 sites, sur les territoires dotés d'un préfet délégué pour l'égalité des chances, essentiellement en Ile de France. Aucun site n'est situé sur l'axe Lille-Bordeaux. Il n'y a pas grand-chose à attendre de l'expérimentation.

Concernant la péréquation des finances locales, la réforme des collectivités locales, la décentralisation, les échanges sont difficiles entre les membres du CNV.

### ***Quelques focus de la politique de la ville sur nos territoires***

L'ensemble des élus ont une préoccupation commune : Comment les collectivités peuvent-elles mettre en oeuvre une politique de la ville efficace avec l'évolution du positionnement de l'Etat ?

A **Rennes**, les Assises des quartiers auront lieu en 2011, sur les cinq quartiers, afin de réfléchir aux enjeux, aux moyens, aux lignes force de développement social à développer sans la contrainte de la géographie prioritaire. Il faut valoriser les interventions au-delà des missions politique de la ville.

La ville **d'Allonnes** n'a pas la même dimension que Rennes ou Nantes, et sans doute pas les mêmes préoccupations même si certains choses se rejoignent. Il y a deux quartiers en CUCS. Mais une ville moyenne peut parfois se trouver plus en difficulté que les plus grandes villes.

A **Cholet**, les quartiers prioritaires sont sur la ville centre alors que la compétence politique de la ville est sur l'agglomération, ce qui pose parfois des difficultés.

A **Angers**, le CUCS représente 450 000 €. En parallèle, un autre dispositif « Angers Proximité » a été créé qui permet d'être très réactif et de lancer des appels à projets qui sont bouclés en une semaine. Les gros projets sont mis dans le CUCS et les plus petits passent par ce dispositif beaucoup plus souple. Des réunions sont organisées sur les cinq quartiers. Des rencontres sont menées en bilatéral avec les acteurs (associations, CAF, Conseil Général).

Tous les domaines sont couverts par Angers Proximité : le gel des tarifs municipaux, la mobilisation du droit commun, la réussite éducative, la prévention de la délinquance...

Le dialogue avec l'Etat reste complexe. En revanche, les relations avec la CAF sont très bonnes.

### ***Quelques pistes de réflexion sur les thématiques à approfondir et le rôle de RésO Villes***

RésO Villes doit pouvoir apporter une valeur ajoutée et ne pas être redondant avec d'autres réseaux qui existent ailleurs. La formule de la recherche-action est une formule très appréciée et qui n'existe pas ailleurs. RésO Villes a réalisé un travail remarquable sur les politiques jeunesse dans 7 villes de Bretagne et Pays de la Loire. Le centre de ressources est un lieu qui doit s'engager sur le champ de la réflexion et sur l'expérimentation. Il faudrait développer le mode de la recherche-action sur d'autres thématiques que celle réalisée sur la jeunesse : par exemple sur les questions d'éducation, de parentalité, de réussite éducative, de décrochage scolaire.

#### ***Le partage d'information***

Les élus sont intéressés par l'échange d'informations via une liste de diffusion par mail. Par exemple, RésO Villes pourrait centraliser les informations de chaque collectivité concernant la signature des avenants aux CUCS et les diffuser pour avoir une vision de ce qui se passe dans chaque département.

Autre thématique possible pour un recueil de bonnes pratiques : la réorientation des postes adultes-relais, la lutte contre le décrochage institutionnel, la réclusion, l'isolement.

Certains élus expriment leur besoin de formation sur les fondamentaux de la politique de la ville, qui serait utile également aux élus thématiques.

***Les sujets à développer :***

- L'après rénovation urbaine : que devient la gestion urbaine de proximité ? les espaces publics ?
- La place des associations : comment continuer à faire fonctionner le réseau associatif qui se trouve souvent fragilisé financièrement ?
- La mobilisation du droit commun : comment associer à la réflexion les élus thématiques ?
- L'avenir de la contractualisation et la préparation des futurs CUCS
- Le public féminin
- Les populations étrangères
- Le rôle des services politique de la ville des collectivités : quelle reconnaissance ? quel partage d'informations ?
- Le rôle des Conseils Généraux dans la politique de la ville

***Prochaine rencontre du réseau des élus***

Elle aura lieu **le 22 février 2011, à Nantes**. Elle portera sur l'avenir de la contractualisation : quel portage de projet ? Quelles relations entre collectivités ? Quelles relations avec les services de l'Etat ? Quel pilotage de la politique de la ville ?

La rencontre sera précédée de **l'Assemblée générale** extraordinaire de refondation de RésO Villes. Le réseau des professionnels se réunira en parallèle.